

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
AU PUBLIC UNIQUEMENT LES**
▷ LUNDIS : de 17 H à 19H
▷ VENDREDIS : de 18 H A 19 H

Site : www.bebing.fr

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2016**

Sous la présidence de : Mme Marie-Paule BAZIN, Maire
Membres présents : Messieurs : Marc DEGRELLE, Patrice GUIBON, Bernard JACQUES, Hubert LEONARD,
Daniel MAZERANG, Michel SOUFFLET,
Mesdames : Georgette SAINTEFF, Danièle OSWALD
Absent excusé : Didier DEVIN

♦ **CLOTURE ET TRANSFERT DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget Assainissement de la commune au 31 octobre 2016 et de transférer les résultats d'exercice à la CCSMS.

♦ **ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU PERCEPTEUR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder l'indemnité de conseil au nouveau percepteur au taux de 80% par an à compter du 2 mai 2016, date de son entrée en fonction.

♦ **DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET PRIMITIF 2016**

Afin de faire face à l'augmentation imprévue de la cotisation FPIC 2016 (Fond de péréquation intercommunale et communale), la somme inscrite au Budget Primitif étant insuffisante, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le transfert de 830 € du Chapitre 65 au Chapitre 014.

♦ **DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET PRIMITIF 2016**

La renégociation de l'emprunt auprès du Crédit Mutuel a entraîné une augmentation du remboursement du capital de 110 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le transfert de cette somme du chapitre 20 au chapitre 16 du Budget Primitif.

♦ **MODIFICATION DE LA CONVENTION DU RPI (BEBING-IMLING-XOUAXANGE)**

Mme le Maire expose au Conseil Municipal la modification de l'article 4 (et des articles 6, 7 et 8 qui en découlent) souhaitée par la commune d'Imling. Ces articles modifient le mode de participation financière de Bébing aux charges de fonctionnement des deux écoles, au prorata de la population et non plus au prorata du nombre d'élèves bébingeois.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis défavorable à cette proposition qui impacterait lourdement le budget communal. Ce montant est jugé disproportionné par rapport au nombre d'élèves de Bébing fréquentant le RPI, à savoir : 2 élèves à Imling sur un effectif de 66 et 2 élèves à Xouaxange sur un effectif de 22.

♦ **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE « ECLAIRAGE PUBLIC » PROPOSE PAR LA CCSMS**

Suite au diagnostic établi par un bureau d'études mandaté par la CCSMS, concernant l'éclairage public communal, le Conseil Municipal accepte d'adhérer au groupement de commande de

luminaires, basse consommation. Ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 80% par l'état, 20% resteraient à la charge de la commune.

DIVERS

- **Travaux d'accessibilité des toilettes de la mairie et de la salle**

Après consultation infructueuse de plusieurs entreprises, le Conseil Municipal accepte le devis de DEPANN SERVICES, d'un montant de 2800 € HT. Ces travaux seront réalisés en janvier 2017.

- **Fibre optique**

La Commune sera raccordée au NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Hesse. Les travaux par voie aérienne seront réalisés en 2017 pour un achèvement prévu en décembre.

- **Travaux de voirie Rue de Rinting**

Mme le Maire communique au CM les différents devis concernant une réfection partielle ou totale de la Rue de Rinting. Le CM décide à l'unanimité la réfection totale de la rue, pour un montant estimé par la Colas à 36 879 € HT.

Mme le Maire prendra contact avec les Conseillers Départementaux pour établir un dossier de demande de subvention (AMITER) et des devis seront demandés à deux autres entreprises.

INFO

- **Inscription sur la liste électorale**

Les habitants non-inscrits sur la liste électorale de Bébing peuvent le faire dès à présent sans attendre la permanence qui se tiendra en mairie le samedi 31/12/2016 de 18H à 19H.

- **Opération « Fioul moins cher »**

L'UFC « Que Choisir » informe les habitants de la prochaine campagne « Fioul moins cher » qui se déroulera entre décembre 2016 et septembre 2017.

L'inscription à l'opération est gratuite et sans engagement. Elle se fait soit sur le site www.choisirsonfioul.fr ou par téléphone au 09 75 18 02 38.

- **Fermeture de la mairie**

La mairie sera fermée du 23 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017 inclus.



Mme le Maire

Les Adjoints

Le Conseil Municipal

Le personnel communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Et vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour l'Année 2017